



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi le 19 février 2018, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Président	Jean-François Lortie	présent
Vice-présidente	Christine Simard	absente
	Mélanie Valiquette,	présente
	Jean-François Coudé	absent
	Marie-Eve Parent	présente
	Cynthia Savoie	présente
	Cindy Rossignol	présente
	Marie-Claude Couture	absente
Organisme extérieur (1)	Francis Belzile	présent
Direction d'école (1)	Suzanne Gagné	présente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	absente
Personnel de soutien (1)		
Responsable du comité (1)	Cindy Dubuc Représentante de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme	présente

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur Lortie constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 15-2018-02-19

IL EST PROPOSÉ par madame Parent, appuyée par madame Savoie, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2018
4. Parole au public
5. Parole au Commissaire-parent et représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

6. Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (adoptée en 2012)
7. Webinaire / Frais 28 février 2018 19h à 21h

ÉCHANGE

8. Suivis
9. Entrée scolaire

INFORMATION

10. Parole au public
11. Correspondance
12. Parole aux membres
13. Prochaine réunion
— 9 avril 2018
14. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

RÉSOLUTION NO 16-2018-02-19

IL EST PROPOSÉ par madame Rossignol appuyée par madame Gagné, d'adopter le procès-verbal du 4 décembre 2017.

4. PAROLE AU PUBLIC

Un parent présent à la rencontre questionne sur les services offerts aux classes d'enseignement spécialisé pour le développement du langage au secondaire. Madame Dubuc apportera l'information en suivi au Comité CSEHDAA et transmettra l'information au parent.

5. PAROLE AU COMMISSAIRE-PARENT ET REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Lortie informe les parents des sujets discutés. Veuillez consulter les liens suivants pour les rencontres ultérieures :

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/proces-verbaux/>

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/lendemains-du-cp/>

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/conseil-des-commissaires/lendemains-du-conseil/>

CONSULTATION

6. POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (ADOPTÉE EN 2012)

Puisque la CSP ne révisé pas la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage annuellement, il est convenu qu'à l'avenir, ce point fera l'objet d'un échange et que lors de sa révision, assurément que le CCSEHDAA sera consulté tel que le prescrit la loi.

7. WEBINAIRE / FRAIS 28 FÉVRIER 2018 19H À 21H

Ce point est reporté à la rencontre du 9 avril 2018

ÉCHANGE

6. SUIVIS

- Forum PEHDAA de la FCPQ

Monsieur Lortie informe les membres du déroulement du Forum, il leur transmettra différents documents très intéressants par courriel. Il ajoute que la FCPQ autorise le président à inviter un parent membre du Comité CSEHDAA à se joindre au Forum, cependant les frais encourus par cette personne, seront remboursés par le CCSEHDAA.

Un bilan de chacune des rencontres est diffusé via le CG Express accessible au lien suivant :

<http://www.fcpq.qc.ca/fr/instances-decisionnelles>

-Entrée scolaire

Les parents se questionnent par rapport aux transitions que les élèves HDAA ont à vivre particulièrement en début d'année scolaire. Ils aimeraient davantage de souplesse lors des premiers mois d'école pour permettre à l'élève de s'approprier les règles de vie de l'école et le fonctionnement de sa classe

Madame Dubuc rassure les membres du comité en expliquant qu'effectivement, les transitions sont au cœur des discussions qui ont cours dans les écoles actuellement. Les transitions naturelles sont bien organisées. Pour ce qui est de la souplesse en début d'année, ce sont des sujets de discussion et de nombreuses écoles révisent les codes de vie et réitérent l'importance d'accueillir.

9. PAROLE AU PUBLIC

Le parent présent questionne les écarts pouvant exister quant aux services professionnels offerts en classe d'enseignement spécialisé d'une commission scolaire à l'autre. Madame Dubuc effectuera un suivi auprès du parent.

10. CORRESPONDANCE

Monsieur Lortie n'a aucune correspondance a distribué aux membres, mais il parle de la publicité reçue de L'Arrière-Scène qui offrira une pièce de théâtre adaptée sensoriellement aux jeunes spectateurs autistes ou atteints de toute autre déficience sensorielle. La pièce « *Les Mains dans*

la gravelle » sera présentée le dimanche 11 mars 2018 à 11 h, pour les jeunes spectateurs autistes de 7 à 11 ans, au Centre culturel de Beloeil.

<http://www.rickhansen.com/Accueil>

11. PAROLE AUX MEMBRES

Puisque madame Valiquette était absente à la dernière rencontre, elle demande plus d'information concernant le suivi sur les portes automatiques de l'école de la source qui seraient non actionnées. Madame Dubuc fera le suivi à la prochaine rencontre.

12. PROCHAINE RÉUNION

— 9 avril 2018

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NO 17-2018-02-19

Levée de la séance à 21h10. Il est proposé par madame Gagné, appuyée par madame Savoie, de lever la séance.

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LORTIE
Président

MADAME CINDY DUBUC
Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE
Téléphone : 450 441-2919 poste 3718